

Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral Service des Ports Départementaux Bureau du port de Marans

Tél.: 05 46 01 02 99

E-mail: capitainerie.portsdepartementaux@charente-maritime.fr

CAPITAINERIE DES PORTS DEPARTEMENTAUX

PORT DEPARTEMENTAL DE MARANS

AVIS AUX NAVIGATEURS N°087/2025/D17

En raison du feu d'artifice, les navigateurs et usagers du port de Marans sont informés que les entrées et sorties du port seront interdites le :

SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 DE 12H30 À 21H30.

La passerelle piétonne sera inaccessible : DU SAMEDI 13 À 08h00 JUSQU'AU 14 DECEMBRE 2025 À 10h00.

Le Surveillant des ports départementaux

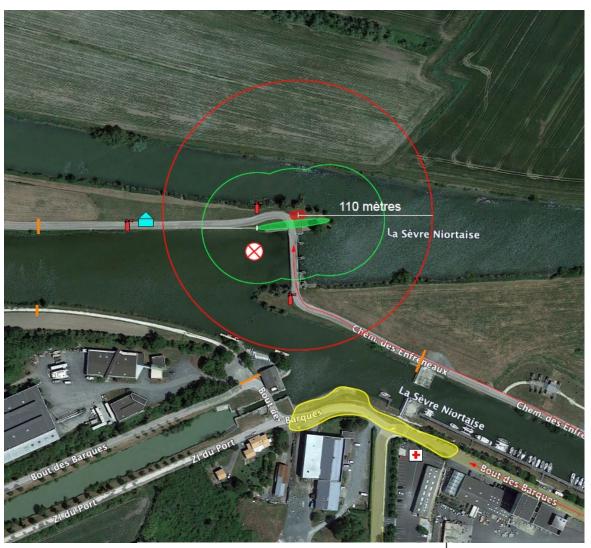
Christophe PERROT

DESTINATAIRES:

- Préfecture maritime de Brest / Informations nautiques
- Capitainerie des ports départementaux
- Mairie de Marans
- Port de Marans
- Port de Charron
- IIBSN (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise)



ZONES DE SECURITE POUR FEU D'ARTIFICE DE MARANS LE 13 DECEMBRE 2025



Légende

Les différents matériels pyrotechniques seront positionnés en fonction de leur distance de sécurité respective, conformément à la réglementation en vigueur.

